attac
stmalo@attac.org

BREVES D'ATTAC
DU PAYS MALOUIN – JERSEY

SEPTEMBRE 2022

Un autre monde est possible !

LE MALOTRU
http://www.malotru.org/

ÉMERAUDE CINÉMAS

En partenariat avec

ATTAC PAYS malouin-Jersey

CINÉ DÉBAT Jeudi 22 Septembre

RUPTURES

Un film d'Arthur Gosset et Hélène Cloitre

à 20h15 à DINARD

Cinéma du centre-ville
2, Bd. Albert 1er

Le débat sera animé par
Frédéric Pressenda
Ingénieur agro de l'INA P-G (aujourd'hui AgroParisTech) en 1997, salarié 10 ans dans un bureau d'études (matières premières agricoles et alimentation animale industrielle), installé depuis 2010 en agriculture bio et paysanne en Ille-et-Vilaine.
Voir la chaîne YouTube
Paysan naturellement

BOULEVERSEMENT DANS LES GRANDES ECOLES

Une génération qui sort des codes, prête à tout pour vivre en accord avec ses convictions.

Voir le site du film

Depuis 2018, des dizaines de milliers d'étudiants et jeunes diplômés remettent en question un système dans lequel ils ne se reconnaissent plus : un capitalisme effréné et des entreprises jugées trop polluantes. Face à l'urgence, ils ressentent le besoin vital d'agir, quel que soit le déclassement social et les difficultés financières que cela peut entraîner : certains choisissent l'entrepreneuriat, d'autres l'engagement associatif, d'autres encore la grande entreprise pour la transformer de l'intérieur. Il n'y a pas de règles, il faut réinventer sa place dans la société.

Passionnante ! Stimulante ! Variée !

Plus de 600 participants venus de nombreux pays ont discuté, échangé, écouté des conférences et participé à des ateliers. Après les dernières universités d'été européennes des mouvements sociaux en 2014 à Paris et en 2017 à Toulouse, nous nous sommes à nouveau rencontrés en Allemagne en 2022 ! Des centaines d'activistes et d'amis d'Attac et des mouvements sociaux d'Europe et d'autres parties du monde se sont réunis. Cette université a offert aux participant-e-s un forum pour comprendre les crises, développer des alternatives, déployer la solidarité et planifier des actions.

Voir les plénières sur la chaîne YouTube

LA SANTÉ EST L'AFFAIRE DE TOU.TE.S

LA COORDINATION LE MONDE D'APRES DU PAYS DE SAINT-MALO ET LE COLLECTIF DINAN DIVER'CITE

ont publié un dossier sur le projet de fusion des hôpitaux de Saint-Malo et de Dinan. Enquête auprès de la population, questions, perplexité au vu des quelques informations diffusées, mais aussi propositions et témoignages. Le dossier est disponible en ligne et également sur support papier. Si vous souhaitez un exemplaire, n'hésitez pas à prendre contact : construisonslapres@gmail.com (prix libre).

LA FOIRE BIOZONE EST ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION PRODUIRE ET CONSOMMER BIOLOGIQUE (APCB).

L'objectif de l'A.P.C.B. est de promouvoir et de soutenir le développement de l'agriculture biologique ainsi que les pratiques écologiques diverses.

Attac Pays malouin – Jersey y sera (stand 321 de l'Espace des luttes)

POUR QUELLE RAISON ?

Le système dominant promeut une agriculture productiviste qui recherche le profit à court terme au détriment de la santé publique, de la nature, des sols et qui n'est pas viable économiquement dans le contexte d'un changement climatique irrémédiable.

Quelques exemples récents du pouvoir exercé par l'agrochimie et les lobbies du capitalisme agricole.

Un pouvoir qui met en cause l'expression démocratique

Voir Le Malotru

Une censure qui ne porte pas son nom

À Landunvez, la porcherie géante s'approche d'une régularisation douteuse

Malgré des avis défavorables, des jugements contraires et même un accident mortel sur son exploitation Philippe Bizien, président du comité régional porcin, a pu agrandir sa porcherie pour en faire l'une des plus grandes de France, sur la commune littorale de Landunvez, dans le Finistère.
Le rapport d'enquête publique commandé par le préfet en vue d'une régularisation de l'élevage est entaché d'erreurs factuelles et de commentaires fallacieux.
Cette politique du fait accompli en matière agro-industrielle se met en place avec la complicité de l'État, en dépit des préconisations environnementales. Nous avons identifié 25 situations similaires en France.

Voir l'enquête de SPLANN

Et… SI VOUS N'Y AVEZ PAS ENCORE PENSÉ, IL N'EST PAS TROP TARD POUR…

(RÉ)ADHÉRER !

Bulletin d'adhésion 2022

NOM (en capitales) : . . . . . .

PRENOM : . . . . . .

Adhésion ☐ Renouvellement ☐ n° de carte : . . . . . .

Homme ☐ Femme ☐ Date de naissance : . . . . . .

. . . . . Profession : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Code postal : . . . . . Ville : . . . . . .Pays : . . . . . .

Téléphone fixe : . . . . . .Mobile : . . . . . .

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) : . . . . . .

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2020 la somme de :
..... €.

L'adhésion comprenant la cotisation à Attac France avec ou sans l'abonnement de 12 euros à *Lignes d'Attac*, journal d'Attac France. *Cette tarification est proposée à titre purement indicatif. Selon votre situation économique ou familiale, vous pouvez choisir une tranche inférieure ou supérieure.*

Ressources mensuelles	cotisation avec *Lignes d'Attac*
- de 0 à 450 €13 €	☐
- de 450 à 900 € 21 €	☐
- de 900 à 1 200 €35 €	☐
- de 1 200 à 1 600 €48 €	☐
- de 1 600 à 2 300 €65 €	☐
- de 2 300 à 3 000 €84 €	☐
- de 3 000 à 4 000 €120 €	☐
- au-delà de 4 000 €160 €	☐

Il m'est possible de procéder à un apport supplémentaire sous forme d'un don de : ..... €

Compte tenu des dispositions fiscales, pour les personnes imposées sur le revenu, le coût effectif des cotisations et dons est de 34% des versements effectués. Un don de 50 € vous reviendra à 17 €.

- Chèque bancaire ou postal à adresser par courrier **à l'ordre d'ATTAC (ne rien ajouter)**
  soit à : **Attac Pays malouin Jersey- Maison des associations- Surcouf - Guichet des associations- 19, Rue de la Chaussée-35400 Saint Malo (mèl :** stmalo@attac.org)
  soit à **ATTAC France**, service adhésions, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris
- Adhésion en ligne sur notre site sécurisé : www.france.attac.org
- Adhésion en prélèvement en remplissant le formulaire au verso.

En choisissant le prélèvement automatique, vous vous assurez d'être toujours à jour de cotisation et vous nous évitez de faire de coûteuses relances.

☐ adhésion avant le 31/03 : 2 prélèvements (15/04 et 15/10)

☐ adhésion après le 31/03 : 1 prélèvement (15 jours après la réception de votre adhésion)

☐ Je ne souhaite pas que le comité d'Attac de ma ville ou département soit informé de mon adhésion. Que vous cochiez cette case ou pas ces renseignements ne seront diffusés à aucune autre association.

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous

bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.